

AISANCE AQUATIQUE CYCLE 1– CITE EDUCATIVE ELSAU NEUHOF MEINAU –

BASSIN D'APPRENTISSAGE ARIANE ICARE

L'aisance aquatique : la conquête d'un domaine caractérisé par son action perceptive où l'enfant peut évoluer en toute sécurité affective et objective. Frédéric LEFEVRE

Textes officiels :

PROGRAMME 2015

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

Objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Agir/44/5/Ress_c1_agir_obj2_456445.pdf

Le milieu aquatique : un milieu à apprivoiser par le jeune « terrien ».

Quitter ses repères connus pour accepter de se laisser porter par l'eau avec la tête immergée et explorer la profondeur, nécessite de nombreuses situations pédagogiques intermédiaires

Les apprentissages à développer :

- Acquérir de nouveaux repères perceptifs.
- Se vivre et se percevoir comme un « corps flottant ».
- Adapter ses solutions respiratoires.
- Construire un corps qui glisse et se propulse.

Organisation :

Période 4 pour les écoles de la Meinau en 2021.

Déplacement à pied ou en bus (question du financement à l'étude)

A définir : demi-journée (3/4 groupes, 1 séance de natation/groupe) ou journée (2 séances/groupe)

Séance de 30/40 minutes dans le bassin pour 8 élèves.

Salle périscolaire accessible pour les groupes en dehors du bassin.

Proposition de regrouper 2 classes de GS dédoublées. 2 PE présents, 1 PE au bassin et 1 PE en salle « périscolaire ». Déplacement entre les sites avec un ATSEM ou un parent.

Encadrement renforcé : 1 surveillant de baignade pour la surveillance du bassin (financement Cité Educative), 1 professeur des écoles, 1 bénévole agréé (EPS1)

Animation pédagogique « savoir nager cycle 1 » de 3 heures. Inscription via GAIA.

Accompagnement par le CPC EPS de circonscription.

Bassin d'apprentissage :



Matériel :



Les vestiaires/douches :

